



Lettre 49 // Platon

L'INSHEA fait désormais partie des organismes habilités de la **Plateforme de transfert des ouvrages numériques (Platon)**, créée en application de l'exception au code de la propriété intellectuelle en faveur des personnes handicapées. En collaboration avec des éditeurs et coordonnée par la Bnf, la plateforme permet aux organismes agréés de réaliser et diffuser des éditions accessibles de documents sous certaines conditions. [La plateforme Platon.](#) [1]

Liens

[1] http://www.bnf.fr/fr/acces_dedies/acteurs_sociaux/a.edition_adaptee_pmeh.html